

CIRCULAIRE

DOSSIER : FN 26/1

DIFFUSION : Points de contact nationaux d
PROE

DATE : 19 juillet 2021

CIRCULAIRE : 21/72

OBJET : Projet d'ordre du jour provisoire pour le Talanoa de haut niveau des ministres de l'Environnement, 10 septembre 2021

Chers Membres,

Suite à la circulaire 21/65 du 6 juillet 2021, vous trouverez en pièce-jointe le projet d'ordre du jour provisoire pour le Talanoa de haut niveau des ministres de l'Environnement, qui se déroulera à distance le 10 septembre 2021. Le Secrétariat invite les Membres à formuler des commentaires et des suggestions à propos de l'ordre du jour.

Sur la base des commentaires reçus de la part des Membres, le Secrétariat enverra des lettres d'invitation officielles et préparera les notes d'information qui orienteront les interventions sur les sujets de discussion proposés.

Le Secrétariat attend avec intérêt les retours des Membres, qui devront être envoyés par courriel à Mme Easter Chu Shing, Directrice générale adjointe de la division Gouvernance et opérations, à l'adresse suivante easterc@sprep.org cc: executivesupport@sprep.org, d'ici le vendredi 23 juillet 2021.

Cordialement,



Kosi Latu
Directeur général